



Litige centre européen de formation

Par **Manou143**, le **29/07/2013** à **09:41**

Bonjour,
Je vous envoie ce message car j'ai moi aussi un soucis avec le Centre européen de Formation, j'ai entrepris une formation avec eux l'année dernière celle ci ne me convenant pas j'ai contacté la personne s'occupant de mon dossier pour changer et en faire une autre elle m'a dit qu'il n'y avait aucun problème et qu'elle m'en verrait un nouveau contrat et que du coup je ne devrais plus rien pour la première vu que je change de formation chez eux et que je serai prélever pour le nouveau. A ce jour quasi un an après je n'ai pas reçu le nouveau contrat ni les cours qui vont avec ce que j'avais demandé et donc je ne reçois plus non plus les cours qui allaient avec mon premier contrat. Ils ne prélèvent plus sur mon compte mais m'envoie régulièrement des lettres disant que je leur dois telle ou telle somme (toujours par courrier simple) et là je viens de recevoir un avis d'un cabinet de contentieux me demandant de verser dans un délai de 2 semaines la somme de 2300 sous peine de poursuite judiciaire (toujours par courrier simple). A savoir que pour mon premier contrat la personne m'avait demandé d'antidater mon contrat.
Je vous remercie d'avance pour votre aide
Cordialement